ACCUEILLIR UN ALTERNANT (F/H)



B.U.T. CARRIÈRES SOCIALES PARCOURS ASSISTANCE SOCIALE



Rythme d'alternance : à la semaine

Durée: 1 an

Dates de formation : du 1er septembre 2025 au 03 juillet 2026

Lieu : Grenoble

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Un diplôme national de grade licence,



Une préparation aux épreuves du DEASS (accréditation et agrément Région),

1800h d'enseignement, 600h de travail en mode projet, 52 semaines en structures.

Une formation déclinée en compétences métiers,



Une formation théorique et pratique des travailleurs sociaux conforme aux arrêtés ministériels,

L'appartenance à l'Université Grenoble Alpes permettant l'accès à de nombreux services étudiants (social, culture, handicap, restauration).

EN TANT QU'APPRENTI



- 35h de travail/semaine
- 5 semaines de congés payés/an
- Rémunération mensuelle
- Régime de sécurité sociale
- Gratuité des frais de formation
- Prêt d'ordinateur portable
- Aide au permis de conduire
- Aide au logement

JE SUIS FORMÉ POUR (F/H)

- · Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société
- · Construire des dynamiques partenariales
- Établir une relation individuelle et/ou collective d'accompagnement social
- Élaborer et transmettre l'information dans un cadre éthique et déontologique

J'ASSURE LES FONCTIONS DE (F/H)

- · Assistant de service social
- · Assistant social de secteur
- · Assistant de service social départemental

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Analyse de la société :

- Politiques publiques et sociales
- · Cadre juridique
- Approche sociologique et psychosociologique

Analyse des besoins sociaux :

- Développement social local
- · Méthodologie de projet
- · Réseaux et partenariats

Méthodologie de l'intervention sociale :

- · Relation d'aide
- Ethique
- · Psychologie sociale

LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

- Rémunération selon un **pourcentage du SMIC** (ex : 67 % du SMIC pour un apprenti de 20 ans en B.U.T. 3)
- Exonération de cotisations et de contributions sociales patronales et salariales jusqu'à 50% du SMIC.

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

LES FRAIS DE FORMATION

Secteur privé:

Participation obligatoire de l'employeur. Décret en attente.

Fonctions Publiques d'Etat, Hospitalière, Territoriale:

Abattement de 50 % du NPEC* (tarification IUT2), Reste à charge compris entre 3500 € et 4500 € selon les formations

*NPEC : Niveau de Prise en Charge de France Compétences

L'AIDE EXCEPTIONNELLE DE L'ETAT

Secteur privé - pour 12 mois premiers mois de contrat

- · 6 000€ pour le recrutement d'apprentis en situation de handicap
- 5 000€ pour les entreprises de moins de 250 salariés
- · 2 000€ pour les entreprises de 250 salariés et plus

Fonction publiques d'Etat et Hospitalière

Une attention devra être portée sur le maintien des dispositions de la circulaire n°6394/SG du 10 mars 2023 prévoyant une aide financière.

L'appartenance à l'**Université Grenoble Alpes** permet d'avoir un **CFA intégré** pour répondre avec réactivité aux questions relatives aux formations et à l'alternance.

CONTACT DE L'IUT2:

Service Formation Continue et Apprentissage: iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 28 46 37

POUR CONTRACTUALISER: LES DÉMARCHES

- 1- Le responsable alternance de la formation valide les missions confiées à l'apprenti via un formulaire d'**engagement**
- 2- Le futur apprenti reçoit le lien qui mène vers une plateforme pour le **conventionnement**
 - Vous avez la possibilité de faire débuter le contrat dès le mois de juillet 2025.

POUR ÊTRE MIS EN RELATION AVEC LES FUTURS ALTERNANTS DU B.U.T. CARRIÈRES SOCIALES

Contactez l'IUT2:

iut2-ccm@univ-grenoble-alpes.fr 04 76 28 47 56

Déposez une offre :

guichetunique@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Participez au job dating alternance du 3 avril 2025





+ D'INFOS



IUT2 Grenoble 2 place Doyen Gosse 38 000 Grenoble